

Un entretien avec Jean-François Bayart, directeur de recherches au CERI

## « L'instrument diplomatique revient au premier plan »

Directeur de recherches au CERI et auteur notamment de « l'Etat en Afrique » (Fayard, 1989), Jean-François Bayart analyse pour « le Quotidien » la proposition d'Alain Juppé d'une intervention au Rwanda, qu'il interprète avant tout comme le retour de l'instrument diplomatique dans la politique régionale de la France.

**LE QUOTIDIEN.** - Quelle est selon vous la faisabilité de l'intervention sur le terrain proposée par Alain Juppé ?

**Jean-François BAYART.** -

Les propos et l'analyse d'Alain Juppé apparaissent très intéressants. Chaque mot semble avoir été pesé. Je relève tout d'abord que le ministre des Affaires étrangères a une lecture politique de la tragédie rwandaise et refuse l'explication ethnique trop rapidement mise en avant par les observateurs, tout en soulignant qu'il y a eu « génocide » dans les zones gouvernementales. Cette analyse est beaucoup plus subtile que certains propos entendus jusqu'à présent concernant une offensive anglo-saxonne dans la région des Grands Lacs, dont le Front patriotique rwandais (FPR) aurait été le fer de lance. A crise politique, réponse politique. Par la bouche d'Alain Juppé, la France réitère la nécessité d'un partage du pouvoir, prévu par l'accord d'Arusha du 4 août dernier. Ce faisant, il prend nettement des distances par rapport aux successeurs du régime Habyarimana. Il exclut d'ailleurs du dialogue « ceux qui ont commis, encouragé ou couvert des massacres ». Et en répétant qu'il n'y aura pas de règlement durable « en dehors d'un pouvoir partagé », il fait écho à la position que l'aile la plus réaliste du FPR n'a pas cessé de soutenir malgré les événements d'avril. La proposition d'Alain Juppé et son analyse de la situation au Rwanda remettent le ministère des Affaires étrangères et l'instrument diplomatique au centre de la politique française dans la région, là où d'autres centres de pouvoir en France avaient privilégié une approche militaire, allant jusqu'à suggérer au régime Habyarimana à Kigali que l'accord d'Arusha n'était une chose ni bonne ni inéluctable.

**Q.** - L'intervention proposée par Alain Juppé ne risque-t-elle pas de s'avérer très difficile, notamment parce qu'une des parties, en l'occurrence le FPR, a mis la France au ban ?

**J.-F. B.** - Evidemment, la France compte tenu de sa politique des derniers mois et même des dernières années s'est largement aliéné le FPR. Mais celui-ci n'en a pas moins toujours entretenu des contacts avec notre diplomatie et rien ne permet de supposer qu'il soit l'adversaire irréductible de notre présence dans la région des Grands Lacs, n'en déplaise aux tenants du complot anglo-

saxon et autres complexés de Fâchoda. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères se différencie à demi-mot de la politique suivie par l'Elysée depuis 1990 en reconnaissant que celle-ci n'a pas été « infaillible », qu'elle a eu des « limites ». Il envoie ainsi un signal clair au FPR. On notera également qu'il adjure les Etats voisins — l'Ouganda, certes allié au FPR, mais aussi le Zaïre, soupçonné de soutenir les forces armées rwandaises — de prendre toutes les mesures pour empêcher que le conflit ne soit alimenté depuis leur territoire.

**Q.** - Le reproche a précisément été formulé par le FPR à l'encontre de Paris, d'avoir fourni des armes aux troupes gouvernementales...

**J.-F. B.** - Alain Juppé avait très rapidement parlé de « génocide » à l'Assemblée nationale en en imputant la responsabilité aux forces armées rwandaises et aux milices gouvernementales, sans pour autant taire les responsabilités du FPR dans le conflit. Dans ces conditions, il est inimaginable de penser que la diplomatie française ait pu cautionner des livraisons d'armes postérieures à la destruction de l'avion du président Habyarimana, le 6 avril dernier. Mais qu'en est-il exactement des autres centres de décision de la République française ? Des informations insistantes en font état. La responsabilité de la France serait alors littéralement effrayante.

**Q.** - Une force internationale, la MINUAR, est intervenue au Rwanda avant de voir ses effectifs réduits à la portion congrue. La France suggère donc aujourd'hui une volte-face, nécessaire mais tardive ?

**J.-F. B.** - A bien des égards, la diplomatie française mais aussi celles des autres pays membres du Conseil de sécurité ont commis une dramatique erreur de jugement en ne prenant pas suffisamment au sérieux les massacres survenus au Burundi en octobre dernier, ceux-ci annonçant la tragédie rwandaise d'avril-juin. Autre responsabilité indéniable : la France, qui avait justifié son intervention militaire d'octobre 1990 par la nécessité d'empêcher le FPR de commettre des massacres, s'est immédiatement retirée en avril dernier sans prêter attention à l'hypothèse que les forces armées rwandaises et les milices d'Habyarimana pouvaient de leur côté commettre un génocide. En outre, la France en sélectionnant les candidats à l'évacuation selon la couleur de leur peau a gravement violé la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont elle réclame la paternité. Compte tenu de la gravité de la situation il paraît toutefois assez déplacé de ne pas saluer ce que vous appelez la « volte-face » de la France. Mieux vaut tard que jamais. Mais le problème de la viabilité d'une éventuelle intervention au Rwanda dans le contexte créé par les événements d'avril et de mai reste entier. En réalité, c'est l'ensem-



« En réalité, c'est l'ensemble de la région des Grands Lacs — le Rwanda mais aussi le Burundi, la province zairoise du Kivu, l'ouest de la Tanzanie — qui vacille au bord du gouffre. »

ble de la région des Grands Lacs — le Rwanda mais aussi le Burundi, la province zairoise du Kivu, l'ouest de la Tanzanie — qui vacille au bord du gouffre. Une intervention militaire étrangère suppose une approche régionale des risques mais aussi un traitement économique des difficultés de cette région. La pression démographique et partant agraire, la paupérisation sont telles que l'émigration des Rwandais et des Burundais apparaît inévitable. Reste à savoir si cette émigration prendra la forme mili-

taire du flot des réfugiés ou la forme économique de la circulation des hommes et des capitaux.

**Q.** - Comment peut-on expliquer l'attitude africaine face à une tragédie qui se déroule au cœur du continent ?

**J.-F. B.** - La responsabilité de la France est indéniable mais elle ne doit pas occulter celle des Africains eux-mêmes. Au Rwanda, comme en Somalie, au Libéria ou en Angola, la guerre sanctionne une forme autoritaire et prédatrice de

gouvernement. De ce point de vue, le Zaïrois Mobutu ou le Gabonais Bongo, qui, à plusieurs reprises, ont fait flirter leur pays avec la guerre civile et qui, de toute façon, ont pillé les ressources nationales sont bien mal placés pour se poser en médiateurs et pour donner des leçons aux Rwandais. La responsabilité et l'échec historique de François Mitterrand aura été de privilégier dès le début des années quatre-vingt les dinosaures de l'autoritarisme africain. Malgré le discours tardif et ambigu de La Baule, il a maintenu le cap jusqu'aux événements tragiques du 6 avril à Kigali. Et on ne peut pas même être sûr qu'il ait tiré les leçons de ceux-ci, lorsqu'on voit la France s'accommoder de la restauration autoritaire de dirigeants tels que Mobutu, Eyadéma ou Biya. Si les gouvernements africains se sont révélés passifs, c'est à bien des égards la tragédie rwandaise est le miroir de leur propre turpitude. Mais il est difficile de savoir quel sera l'effet de la guerre au Rwanda sur les opinions publiques africaines, ce qui est aussi important. Car le phénomène des milices et des intellectuels justifiant la politique de purification ethnique se retrouve dans la quasi-totalité des Etats du continent. La guerre y est une forme de mobilisation sociale d'une jeunesse marginalisée par l'autoritarisme et appauvrie par la crise économique. Il est possible que les milices rwandaises soient le visage hideux de la modernité politique en Afrique : celui de la guerre comme mode de survie ou d'enrichissement laissé aux exclus sociaux.

mentale. Pour le docteur Pécoul, les organisations humanitaires ont ainsi le sentiment de participer indirectement à une « réhabilitation des coupables ». Une nouvelle fois MSF s'interroge ainsi sur l'utilisation de l'alibi humanitaire. Alors que la priorité est maintenue, pour le directeur de MSF, de séparer par le biais d'une force militaire internationale les belligérants et de juger au plus vite les véritables auteurs du génocide.

Symbole dramatique de cette prise de contrôle des réfugiés par ces derniers, la radio gouvernementale « les Mille Colines » continue d'émettre et d'être écoutée dans les camps. Une radio qui n'a pas tempéré la violence de ses propos, qui sont autant d'appels au meurtre contre les Tutsis.

■ R. C.

■ Propos recueillis par Alain BARLUET

### Le directeur de MSF : « Il faut une intervention immédiate »

De retour du Rwanda, le docteur Bernard Pécoul, directeur de Médecins sans frontières, se veut prudent. Il estime que l'envoi « d'une force d'interposition » entre « les milices et les victimes » va dans le bon sens, mais il ne cache pas sa crainte que cette annonce française se réduise à une « seconde gesticulation » alors que le vote de l'ONU, il y a un mois, pour l'envoi de 5 500 Casques bleus, ne s'est toujours pas concrétisé. Pour MSF, il y a urgence alors que « les massacres continuent, même si ce n'est pas avec la même ampleur, du fait de l'avancée militaire du FPR ». Il précise que « des groupes de Tutsis sont toujours victimes des milices gouvernementales. Le génocide continue ». Pour lui, les populations ont été « déplacées de manière très organi-

mentale ». Pour le docteur Pécoul, les organisations humanitaires ont ainsi le sentiment de participer indirectement à une « réhabilitation des coupables ». Une nouvelle fois MSF s'interroge ainsi sur l'utilisation de l'alibi humanitaire. Alors que la priorité est maintenue, pour le directeur de MSF, de séparer par le biais d'une force militaire internationale les belligérants et de juger au plus vite les véritables auteurs du génocide.

Symbole dramatique de cette prise de contrôle des réfugiés par ces derniers, la radio gouvernementale « les Mille Colines » continue d'émettre et d'être écoutée dans les camps. Une radio qui n'a pas tempéré la violence de ses propos, qui sont autant d'appels au meurtre contre les Tutsis.

■ R. C.

■ Propos recueillis par Alain BARLUET